

Débat national sur l'avenir de l'Ecole.
Première réunion de l'arrondissement d'Angers

Dans le cadre du Débat national sur l'avenir de l'école, une réunion publique s'est tenue dans l'amphithéâtre Jean-Bodin à la Faculté de droit et de sciences économiques de Saint-Serge, à Angers, le lundi 1^{er} décembre 2003 de 18 h 00 à 20 h 15.

Environ 200 personnes ont participé à cette réunion qui a porté sur les thèmes suivants :

- 1/ Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
- 2/ Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?
- 3/ Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Elle a été animée par Monsieur Jean-Yves LIGNEL, journaliste au *Courrier de l'Ouest*, dans le rôle de modérateur, et présidée par M. Jean-Jacques CARON, Secrétaire Général de la Préfecture, entouré de M. Thierry Querouil, Secrétaire Général de l'Inspection d'Académie, et de M. Matthias FEKL, Stagiaire de l'Ecole Nationale d'Administration.

Elle s'est déroulée en présence d'élus, notamment de Monsieur Dominique RICHARD, député de Maine-et-Loire. Des membres du corps enseignant, des étudiants, des chefs d'entreprises, des représentants de diverses structures syndicales et associations, et des parents d'élèves étaient également présents.

La réunion a fait l'objet d'une synthèse reproduite ci-après, qui sera mise en ligne sur le site www.debatnational.education.fr, dans les 10 jours qui suivent. Elle sera ainsi consultable, comme l'ensemble des synthèses de réunions publiques qui se tiennent depuis le lancement du Débat national sur l'avenir de l'Ecole, le 17 novembre dernier.

Contact presse : Les journalistes suivants étaient présents : M. Didier PAILLAT, du *Courrier de l'Ouest*, Madame Aurélia SEVESTRE d' *Ouest France*, M. Michel PATTEAU de la *Nouvelle République*.

Avant que le débat ne commence, des étudiants en grève de la faculté de droit et de sciences économiques de Saint-Serge ont distribué un tract exposant leurs revendications au sujet de la réforme dite « LMD », dont ils craignent qu'elle ne soit bénéfique que pour « les plus aisés ».

De même, un représentant de la FSU a rappelé les réticences qu'inspiraient à son organisation syndicale les conditions dans lesquelles le débat avait été préparé : il a notamment fait valoir que les organisations syndicales auraient été systématiquement écartées au moment de la composition de la commission Thélot, déploré un « manque de neutralité » des questionnaires diffusés dans le cadre du débat, et regretté la suppression d'emplois de stagiaires dans le budget 2004 du Ministère de l'Éducation Nationale. Enfin, il a indiqué que le débat se tenait au moment même où avaient lieu les conseils de classe, ce qui induisait *de facto* l'impossibilité pour de nombreux enseignants d'y participer.

Une intervenante a déploré l'absence de « vrai bilan de la loi de 1989 » préalablement au présent débat.

Enfin, certains ont exprimé leur crainte que le débat ne serve qu'à « légitimer une politique déjà écrite ».

Première question : Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

En guise de préambule, le Président de la Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire a indiqué que **l'école, liée de façon consubstantielle à la République, a pour rôle de « former un citoyen critique, voire incommode » : elle doit éduquer et émanciper, pour préparer les citoyens à construire l'avenir.** Se pose donc la question de savoir comment décliner la devise républicaine en contenus, en organisation administrative et en « posture pédagogique » : l'école doit concrétiser les principes républicains.

Plusieurs valeurs ont été identifiées comme fondamentales. Elles ont été qualifiées par une intervenante de « **valeurs d'ouverture** ».

L'égalité des chances, d'abord ; celle-ci serait remise en question, les élèves des zones défavorisées n'ayant pas les mêmes chances que ceux des centre-villes. Ce problème s'inscrit dans le contexte social plus large des injustices sociales. Tant qu'il y aura des quartiers-ghettos, l'école ne pourra pas régler seule tous les problèmes.

La crainte a aussi été exprimée que la décentralisation, intervenant en même temps que l'autonomisation des Universités, ne vienne accroître les inégalités entre établissements.

La gratuité de l'école a pu être analysée comme le garant de l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs, indépendamment des situations familiales de chacun.

La laïcité, principe fondateur de la République, ensuite. Elle implique pour la plupart des participants qui se sont exprimés à ce sujet l'interdiction de porter des signes religieux ostensibles dans les écoles. Certains ont ajouté que le port du voile est un symbole de l'oppression des femmes, et que la **mixité** devait être préservée.

De nombreux intervenants ont exprimé la crainte que les valeurs qu'ils estiment essentielles ne soient remises en cause dans un avenir proche. « La privatisation et la mise en concurrence des services publics dans le cadre de l'OMC est contraire aux valeurs de la société républicaine » ; de même, une mise en concurrence des établissements d'enseignement du supérieur risquerait de nourrir le consumérisme des parents. A cela s'ajoutent les appréhensions face à plusieurs autres réformes (le salaire au mérite, le risque d'une remise en cause du cadre national des diplômes, le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement).

L'entrée du secteur privé dans les écoles a suscité une crainte partagée par de nombreux participants aux débats, qui ont estimé que cela ouvrait la perspective d'une « marchandisation » de l'enseignement.

L'attachement aux valeurs républicaines est fort, et il faut se donner les moyens de les préserver. Aussi les propositions suivantes ont-elles été formulées.

Plusieurs intervenants ont soulevé **la question des moyens**, en indiquant que la mission d'accompagnement scolaire devenait plus difficile à mesure que des postes ne sont pas renouvelés et que les crédits diminuent. Quand il y a du personnel, les problèmes de discipline diminuent ; sans personnels pour porter l'exemplarité, on ne peut pas faire respecter les règles, a-t-il été indiqué.

Pour rétablir l'égalité des chances, la « discrimination positive » a été présentée comme une solution par plusieurs intervenants : Elle est d'ailleurs le principe même des ZEP. Mais il faut aller au bout de cette logique, car aujourd'hui, le nombre d'élèves dans les classes de ZEP reste encore trop élevé : certains ont estimé qu'à plus de dix élèves par classes, dans certains quartiers, il est impossible d'avoir des résultats satisfaisants. Par ailleurs, ce sont trop souvent des enseignants inexpérimentés qui sont nommés dans les postes difficiles.

Une représentante de l'UDAF a fait valoir que les valeurs de la République sont d'abord enseignées dans la famille. Aussi le lien de confiance entre parents et enseignants est-il essentiel. Un enseignant a ajouté que les parents doivent être solidaires quand un enseignant sanctionne leur enfant.

• **Deuxième question : Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?**

La question se pose dès le lycée. Or celui-ci ne joue plus son rôle de filtre, il n'est plus synonyme d'aptitude à poursuivre des études supérieures. Il faut revoir les modalités de l'orientation et accroître la sélectivité, a indiqué un intervenant, car chacun n'a pas sa place à l'Université. En contrepartie, il faut permettre une reconnaissance accrue d'autres filières, trop souvent « parents pauvres » de l'éducation en France. L'apprentissage et l'enseignement professionnel doivent avoir la même reconnaissance que les voies généralistes, car « il n'y a pas que les grandes écoles ». D'autres intervenants se sont fermement opposés à toute forme de sélection, surtout par l'argent, qui rapprocherait la France du modèle anglo-saxon. Par ailleurs, au lycée, mais aussi après, il faut accroître l'information prodiguée au sujet des métiers et des carrières, afin de bien orienter les jeunes vers des voies qui leur correspondent.

Ensuite, l'entrée dans le supérieur pose la question des frais d'inscription. La plupart des intervenants, notamment les étudiants en grève, ont estimé que leur augmentation signifiait la fin de l'égalité, et qu'elle forçait les étudiants à travailler au lieu de donner la priorité aux études et aux examens. Ces mêmes étudiants ont à cet égard demandé la réduction des frais d'inscription et la mise en place de bourses pour tous, seules susceptibles d'éviter les problèmes de seuils.

Un enseignant a ajouté que le financement des établissements à partir de frais d'inscription risquait de conduire à la suppression des formations non rentables, donc des formations généralistes.

Enfin, un intervenant a proposé de créer un vrai partenariat entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. Tous auraient à gagner à un tel système : l'école ne

doit pas avoir peur de l'entreprise, mais les entreprises doivent s'engager à accueillir et à former des stagiaires. La majorité de l'assistance s'est cependant montrée hostile à ces rapprochements. Un enseignant a marqué son refus de faire dépendre les contenus de la formation du tissu industriel local, car cela interdit toute indépendance des professeurs, mais aussi toute mobilité future des étudiants. Une enseignante a même souhaité exclure les entreprises du débat, en indiquant que « le débat porte sur l'école, pas sur la sortie de l'école ».

Enfin, il a été proposé d'affecter la taxe sur l'apprentissage directement aux centres de formation, qui doivent dépendre de l'Education Nationale et non « du bon vouloir des entreprises ».

Troisième question : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

La violence et les incivilités sont des problèmes de société ; les élèves sont trop souvent exposés dès le plus jeune âge à des scènes de grande violence, véhiculées par les médias.

Pour lutter contre la violence et les incivilités, le rôle des « pions » est essentiel. Ils sont souvent les seuls adultes à pouvoir établir un dialogue et une relation de confiance avec les élèves, dont ils régulent la violence. Or, la suppression de postes entraîne la présence de parfois 80 élèves dans une permanence, ce qui interdit *de facto* tout dialogue. Le surveillant perd alors son rôle d'exemplarité, seul susceptible d'induire des changements de comportements chez les jeunes.

Une enseignante a insisté sur le rôle du sport : celui-ci permet l'apprentissage de la confrontation dans le respect des adversaires, et il favorise l'acceptation du règlement et de celui qui est en charge de l'appliquer.

Jean-Yves LIGNEL

Jean-Jacques CARON